

Communiqué de presse
Vendredi 6 décembre 2024

Mise en place du comité régional pour l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

Étienne Guyot préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde et **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont co-présidé ce vendredi 6 décembre 2024 le premier comité régional pour l'emploi dans les locaux de Cap Métiers à Pessac.

Cette nouvelle instance issue de la loi pour le plein emploi vise à renforcer l'accompagnement des personnes à l'accès et au retour à l'emploi et répondre aux besoins de recrutements des employeurs. Véritable lieu de dialogue, d'écoute et d'action pour les acteurs du réseau pour l'emploi, elle se compose de représentants de l'État, du conseil régional, des conseils départementaux, des organisations syndicales, des organisations professionnelles et des opérateurs de l'emploi.

L'objectif de ce comité régional pour l'emploi (CRPE) est la mise en œuvre d'**une coopération renforcée** entre l'ensemble des acteurs du réseau pour l'emploi et la **co-construction de stratégies d'actions territorialisées**, afin de renforcer l'efficacité des politiques publiques en matière d'insertion et d'emploi. Il s'articulera étroitement avec les comités départementaux et les comités locaux pour l'emploi, échelons opérationnels dans les territoires.

En s'appuyant sur le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), dont il est directement issu, le CRPE va permettre la déclinaison des orientations nationales des politiques de l'emploi. Il faut souligner que la gouvernance quadripartite y est maintenue car le comité est présidé par l'État et la Région, avec une co-présidence pour les représentants des partenaires sociaux, tant du côté salariés que du côté employeurs.

Prochain temps-fort, le séminaire régional de l'ensemble du réseau pour l'emploi organisé par France Travail le 16 décembre 2024 qui permettra de favoriser l'interconnaissance de tous les acteurs et de travailler sur les indicateurs et les feuilles de route.

Le préfet Étienne Guyot : « L'installation de ce comité marque un tournant : ensemble, nous avons les moyens de relever ce défi du plein emploi et de faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière d'emploi et d'inclusion. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour leur mobilisation et leur coopération, qui permettra de bâtir des solutions adaptées aux défis structurels que nous rencontrons. »

Le Président Alain Rousset : « Plus une région est diversifiée au plan économique, plus elle est résiliente ; c'est indispensable face aux incertitudes économiques, à un moment où les annonces de défaillance d'entreprises peuvent déstabiliser. Nous devons développer une

offre de formation qui permette l'emploi de toutes et tous. Et face au désordre climatique, nous arriverons à convaincre nos concitoyens que les transitions sont possibles si nous savons créer les emplois dont nous avons besoin pour y répondre. Ce nouveau CRPE doit favoriser un dialogue pragmatique pour répondre à ces enjeux ».

Contact presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine :

Sophie Billa : 06 07 62 05 99 - Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18

pref-communication@girond.gouv.fr

Région Nouvelle-Aquitaine :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr